

## **Les bénéfices de BNP Paribas ont presque doublé en 2009**

**BNP Paribas a annoncé mercredi 17 Février 2010 un bénéfice net supérieur aux attentes au quatrième trimestre 2009, grâce à ses activités de banque de financement et d'investissement et à des provisions pour pertes sur le crédit moins élevées qu'attendu. Sur l'année, le bénéfice bondit de 93%, la banque va verser 500 millions d'euros de bonus.**

La première banque française par la capitalisation boursière a annoncé ce mercredi avoir dégagé un résultat net de 5,83 milliards d'euros sur l'ensemble de l'année 2009, en hausse de 93% par rapport à l'année 2008. Ce résultat est légèrement supérieur aux attentes : en effet, les analystes tablaient sur un résultat annuel de 5,7 milliards d'euros. Et ce malgré un bond de 46% du coût du risque à 8,369 milliards d'euros. Le bénéfice net par action s'élève à 5,2 euros contre 3,02 euros en 2008 (soit une hausse de 74%), "l'effet des augmentations de capital ayant conduit à une dilution limitée".

Le produit net bancaire (PNB) de la banque, soit l'équivalent du chiffre d'affaires, a augmenté de 47% à 40,191 milliards d'euros. La division banque de financement et d'investissement, dont les revenus ont triplé en un an pour atteindre 12,2 milliards d'euros, a apporté une contribution majeure au résultat de l'exercice qui a été marqué, selon BNP Paribas, par un "retour des clients vers les marchés de capitaux" après la crise de confiance connue en 2008. Le ratio Tier One (ratio de solvabilité des banques) a en outre été plus élevé en 2009 qu'en 2008, à 10,1% l'année dernière, contre 7,6% l'année précédente.

Le résultat net de la banque pour le seul quatrième trimestre ressort à 1,365 milliard d'euros sur le dernier trimestre 2009 (en hausse de 4,6% par rapport au troisième trimestre), contre une perte de 1,366 milliard un an plus tôt. Le consensus des analystes tablaient en moyenne sur un résultat net de 1,058 milliard. Pour les trois derniers mois de 2009, les provisions s'élèvent à 1,898 milliard d'euros alors que le marché attendait en moyenne 2,363 milliards.

Les activités de banque de financement et d'investissement, qui ont fortement contribué aux bénéfices de BNP Paribas sur les neuf premiers mois de 2009, ont dégagé au quatrième trimestre un résultat avant impôt de 834 millions d'euros, au-dessus des attentes mais en repli par rapport aux trimestres précédents. La banque belge Fortis, rachetée l'an dernier, a quant à elle contribué à hauteur de 170 millions d'euros au bénéfice net de BNP au quatrième trimestre.

Le conseil d'administration propose un dividende de 1,5 euro par action, soit un taux de distribution de 32,3%, avec option de paiement en actions. Concernant les perspectives pour l'année 2010, le directeur général de BNP Paribas, Baudouin Prot, a indiqué que la

banque, "bien positionnée dans tous ses grands métiers, continuera à consacrer l'essentiel de sa capacité bénéficiaire au renforcement de ses fonds propres au service du financement de l'économie".

Interrogé sur l'exposition à la Grèce, source d'inquiétudes du fait de ses déficits publics, Baudouin Prot a déclaré que BNP Paribas avait une exposition "limitée". "Je pense qu'il est important que les gouvernements et les autorités européennes trouvent une solution appropriée aux problèmes de la Grèce en raison des risques d'effet domino", a-t-il expliqué. BNP Paribas est la première banque française à publier ses comptes du quatrième trimestre.

### ***500 millions d'euros de bonus***

BNP Paribas va verser, en mars, 500 millions d'euros de bonus à ses 4.000 traders pour l'année 2009. "Nous avons provisionné 1 milliard d'euros, dont la moitié est en cash et l'autre différée sur les exercices suivants et conditionnée aux résultats", a expliqué à la presse son directeur général Baudouin Prot. Il précise que ces dispositions sont conformes aux règles du G-20.

En 2008, les traders n'ont touché aucune rémunération variable, a rappelé un porte-parole de la banque. Il ajoute que leur salaire fixe était comparable à celui d'un cadre moyen. "C'est le bonus qui fait la différence, il peut atteindre dans certains cas jusqu'à 10 fois le salaire fixe".

***latribune.fr***